

**Ministry of Tourism,  
Culture and Gaming**

Minister

6<sup>th</sup> Floor  
438 University Avenue  
Toronto, ON M7A 2A5  
Tel: 416 326-9326

**Ministère du Tourisme, de la  
Culture et des Jeux**

Ministre

6<sup>e</sup> étage  
438, avenue University  
Toronto (Ontario) M7A 2A5  
Tél : 416 326-9326



1<sup>er</sup> novembre 2024

L'honorable Bob Runciman  
Président  
Commission des parcs du Saint-Laurent  
13740 County Road 2  
Morrisburg (Ontario) K0C 1X0

M. Runciman,

J'ai le plaisir de vous communiquer les priorités de notre gouvernement pour 2025-2026 en ce qui concerne la Commission des parcs du Saint-Laurent.

Les organismes font partie intégrante du gouvernement de l'Ontario et à ce titre, ils doivent agir dans l'intérêt de la population de l'Ontario et veiller à dépenser judicieusement l'argent des contribuables. Les organismes sont également tenus d'adhérer aux politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes doivent harmoniser les buts, les objectifs et l'orientation stratégique avec les priorités et l'orientation de notre gouvernement. À titre de président, il vous incombe de vous assurer que le plan d'activités de la Commission des parcs du Saint-Laurent fasse état des plans de l'organisme pour répondre aux attentes et aux priorités gouvernementales énoncées ci-dessous et de veiller à ce que les progrès et les réalisations soient signalés dans votre rapport annuel. La conformité à ces exigences est communiquée chaque année au Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre expose mes attentes pour 2025-2026, à savoir que la Commission des parcs du Saint-Laurent se montre novatrice, viable et responsable en appliquant les directives suivantes :

**Novatrice**

1. Simplifier les interactions avec les clients.
2. Élargir et optimiser les offres de services numériques.
3. Améliorer la satisfaction des clients.

4. Échanger les données avec ApprovisiOntario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des achats, les accords contractuels et les relations avec les fournisseurs, afin de soutenir la prise de décision fondée sur des données.

### **Viable**

5. Renforcer la fourniture des services publics en optimisant la capacité organisationnelle et en orientant les ressources existantes vers les secteurs prioritaires.
6. Utiliser les ressources publiques efficacement et :
  - a) opérer dans le cadre des dotations financières de l'organisme;
  - b) gérer de façon prudente et responsable la taille de l'effectif. Lorsqu'un organisme a besoin d'accroître substantiellement la taille de son effectif, il doit remettre au ministre, aux fins d'approbation, un plan de RH qui fournit une justification fondée sur les priorités du gouvernement ou le mandat de l'organisme.

### **Responsable**

7. Élaborer des mesures de rendement axées sur les résultats et en rendre compte pour surveiller et mesurer efficacement le rendement.
8. Protéger les données des personnes, des entreprises ou des organisations en gérant activement les données et la cybersécurité et en déclarant les utilisations de l'intelligence artificielle.
9. Signaler tous les risques élevés, y compris les plans d'atténuation efficaces.
10. Harmoniser les politiques de travail hybride avec la FPO et cerner et évaluer les possibilités d'optimisation des bureaux afin de réduire l'empreinte immobilière des bureaux ainsi que les coûts.
  - a) Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure pour cerner les possibilités en matière d'espace de bureau.
  - b) Assurer l'harmonisation avec la directive du CGG sur les biens immobiliers et les normes concernant les locaux à bureaux modernes de la fonction publique de l'Ontario.
11. Élaborer et encourager les initiatives en matière de diversité et d'inclusion en promouvant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
12. Augmenter les revenus non gouvernementaux, qui ne sont pas tirés de la vente de titres de transport ni de droits d'entrée d'un pourcentage qui sera déterminé par le ministre en consultation avec le président.

Ce sont là les engagements de l'ensemble du gouvernement pour les organismes provinciaux gérés par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir de plus amples détails sur chaque priorité et les mesures de rendement connexes qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Je vous communique également les priorités propres à la Commission des parcs du Saint-Laurent :

1. continuer de rechercher des possibilités de générer des revenus pour garantir la qualité et la viabilité des activités, et s'efforcer de trouver et d'exploiter de nouvelles possibilités de générer des revenus et d'améliorer l'expérience des visiteurs;
2. poursuivre la collaboration avec le ministère pour continuer à répondre aux besoins en capitaux de la Commission des parcs du Saint-Laurent. Préserver et mettre en valeur les biens touristiques et patrimoniaux uniques et riches de la Commission des parcs du Saint-Laurent auprès des visiteurs, stimuler le tourisme et générer des emplois locaux et une croissance économique pour les collectivités de l'Est de l'Ontario;
3. poursuivre la collaboration avec le ministère des Transports afin d'étudier la possibilité d'offrir des services qui ne relèvent pas du mandat principal de la Commission des parcs du Saint-Laurent, comme la gestion des routes;
4. poursuivre la collaboration avec les collectivités autochtones pour exécuter le mandat de la Commission des parcs du Saint-Laurent, y compris les grands projets d'immobilisations, et consulter ces collectivités au besoin;
5. continuer de collaborer avec les intervenants de l'industrie et les autres organismes et attractions afin de promouvoir la croissance de l'industrie touristique en Ontario.

Un grand merci à vous et à vos collègues du conseil d'administration pour votre engagement constant envers la Commission des parcs du Saint-Laurent. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour moi et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Lisa LaVecchia, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation à l'adresse [lisa.lavecchia@ontario.ca](mailto:lisa.lavecchia@ontario.ca).

Sincères salutations,



Stan Cho  
Ministre

- c. Hollee Kew, directrice générale et cheffe de la direction, Commission des parcs du Saint-Laurent  
Nancy Kennedy, sous-ministre, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux  
Lisa LaVecchia, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux

Pièce jointe :

- Tableau des priorités du gouvernement pour 2025-2026